

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE
TÉLÉPHONE 34

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

En bref, tout se passe comme si les fauteurs de grève générale voulaient démontrer au pays que la dictature est seule capable de lui assurer la tranquillité et la sécurité.

A part soi, chacun sentait confusément qu'il manquait quelque chose à l'achèvement de notre bonheur. Ce qu'il fallait pour nous faire éprouver ce sentiment de plénitude dans la perfection, on ne le savait pas et c'est en vain qu'on le cherchait !

Eh ! bien, ces bons messieurs de la C.G.T. viennent de le trouver et promettent de nous le donner le 30 novembre prochain... Ce qu'il nous manquait pour être complètement heureux, c'était la grève générale.

Louange à ceux qui viennent d'y penser. Voilà qui va bien arranger les affaires de notre pays, restaurer son prestige dans le monde et persuader Hitler qu'il devra se tenir tranquille désormais.

Le signal de cet heureux événement a donc été donné par la C.G.T. et si son « ordre » est obéi, le gentil peuple de France va pouvoir assister à la répétition du chambardement général et aux grandes manœuvres de la Révolution...

vrière du reste de la nation. C'est de la camper dans le pays en classe ennemie des autres. Pour pouvoir ensuite la faire passer de cet état d'opposition à l'état de guerre. C'est cette guerre sociale, cette guerre civile que les meneurs essayent de déclencher.

Dans cette atroce mêlée, restera-t-il au gouvernement légal assez de force pour défendre le pays ? Ne risque-t-il pas d'être dominé par ces contre-gouvernements qu'on a laissés s'organiser et qui commandent aujourd'hui comme s'ils étaient les véritables détenteurs de la puissance publique... En face du Conseil des Ministres se dresse le Grand Etat-Major de la C.G.T.

Sur tous les murs de France celui-ci a fait plaquer ses affiches de mobilisation. Mobilisation de guerre civile déclarée au public par M. Léon Jouhaux dont la voix dictatoriale se fait entendre d'un bout à l'autre du territoire. Il transmet ses instructions ; il règle heure par heure les actes des citoyens français ; il fixe le programme auquel doit se soumettre la vie nationale. Ici, le travail doit cesser, là il doit continuer...

Enfin, comble des combles, la C.G.T. donne l'ordre aux grands services publics de s'arrêter. Ainsi, les meneurs syndicalistes s'arrogent publiquement le droit de commander aux fonctionnaires de désertir leurs postes. Elle mobilise contre l'Etat les agents de l'Etat !... Ainsi, par une succession de faiblesses que la lâcheté parlementaire a encouragées, l'Etat légal s'est vu progressivement dépourvu de pouvoirs passés aux mains d'usurpateurs qui ont pu longuement préparer cet attentat contre la liberté et la souveraineté nationales !

Elles ne sont plus protégées que par une faible digue, si celle-ci cède, la Révolution passera.

En bref, tout est organisé comme si, en affolant le pays, les fauteurs de désordre voulaient lui démontrer que la dictature est seule capable de lui assurer la tranquillité et la sécurité.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Le symbole de la sonnette

Vous avez, naturellement, entendu parler de cette dame qui, dans le fameux rapide « La Flèche d'Or », où les ministres anglais se hâtaient vers Paris, tira, froidement, la sonnette d'alarme. Car elle s'était trompée de train...

Je laisse à ceux de mes éminents confrères qui manipulent le destin des empires et commentent avec autorité les moindres oscillations de la bascule européenne, le soin de tirer de cette sonnette d'alarme les métaphores et paraboles dont elle est susceptible.

Mon dessin n'est point si ambitieux. Je voudrais plutôt faire, en collaboration avec mes lectrices et aussi mes lecteurs, la morale d'un petit phénomène qui relève de la psychologie féminine — et de la psychologie tout court.

Qui, se trouvant en autobus, n'a vu cent fois une dame, s'emillant ou majestueuse, monter avec autorité, choisir une place à son gré, s'y installer confortablement, ouvrir et fermer son sac, se faire un brin de toilette, déplier son journal de modes et dire au conducteur avec une assurance heureuse : « Bastille ! » — quand l'autobus fait volte vers la Porte de Versailles ou la place des Terres ?

Le poguevard « Ben, on n'y va pas, ma p'tite dame », du receveur, provoque tantôt l'indignation, tantôt le désespoir et tantôt l'indignation de l'intéressée, qui finit par descendre avec la résignation qu'il faut à l'obéissance. Et qui remonte probablement du même pied dans un autre autobus sans plus se soucier de sa direction.

Et je dois à l'équité d'ajouter que je sais même, sur ce point, bon nombre d'hommes qui sont fermés...

Je vous disais, tout à l'heure, que la sonnette d'alarme du train de M. Chamberlain offrait une belle matière à symbolisme politique.

Mais la façon dont tant de contemporains

Informations

Appel au pays de M. Daladier

Dimanche soir, M. Daladier, président du Conseil, dans un appel adressé au pays a déclaré que si les menaces annoncées de grève générale se réalisaient, il accomplira tout son devoir, comme l'intérêt du pays l'exige.

Pourquoi toute cette agitation, ces occupations d'usines, ces ordres aux cheminots d'arrêter tous les trains, de bloquer toutes les aiguilles, d'abandonner mercredi de 4 heures à 7 heures du soir sur les voies de garage des voyageurs français et étrangers ? Les prétextes c'est de protester contre les décrets-lois.

Le gouvernement, déclare M. Daladier, fera son devoir. Mais il fait appel à la raison de tous les travailleurs ; il leur demande de réfléchir aux conséquences funestes qu'une période de désordre pourrait avoir sur le destin du pays. Pas un seul travailleur français ne peut en espérer un bénéfice quelconque.

M. de Monzie, ministre des travaux publics, a prononcé dimanche soir, un discours qui a été radiodiffusé, dans lequel il a analysé les décrets sur les chemins de fer et annoncé que les grévistes de mercredi 30 novembre seront révoqués et poursuivis selon les lois.

M. de Monzie examine la situation actuelle dans l'exploitation des chemins de fer et déclare qu'il y a déficit.

En 1936, le personnel comprenait 390.000 cheminots commissionnés et 37.000 auxiliaires. Après le décret du 18 janvier 1937 et son application, les effectifs monteront à 475.000 commissionnés et 45.000 auxiliaires.

23.000 mises à la retraite d'agents commissionnés sont prévues au cours de 1939. Le chemin de fer qui utilisait 19.000 auxiliaires en 1932 et 45.000 en 1938 n'en retiendra que 20 ou 25.000 en 1939. Quant aux 40 heures, elles resteront intangibles.

M. de Monzie déclare qu'il accorde aux cheminots la carte de circulation nationale, l'autorisant à voyager gratuitement sur toutes les lignes de la Société nationale. Puis il indique les avantages consentis à la famille des cheminots.

En terminant, M. de Monzie tient à définir les principes qui dictent mercredi sa conduite et celle du gouvernement en face d'une grève dont il ignore aucun des préparatifs.

Les cheminots qui feront grève se mettront en dehors de l'application des lois et règlements édictés dans le but de garantir l'exercice des droits résultant, pour chacun d'eux, du contrat de droit public qui les lie.

Un appel de M. Reynaud au pays

Samedi soir, M. Paul Reynaud, ministre des finances, a adressé par radio un appel à l'union de tous les Français. Après avoir montré que toutes les classes sont touchées par les mesures de fiscalité prévues dans les décrets-lois, le ministre des finances déclare nettement que la France doit être gouvernée et que le Gouvernement ne faillira pas.

« Les lois sociales, a-t-il dit, sont intactes et elles resteront intactes. Nous n'en avons retiré ni un mot, ni une virgule. »

Mesures de réquisition

La conclusion des entretiens que le président du conseil a eus samedi avec les différentes personnalités a été que le gouvernement se trouve armé pour maintenir à leur poste tous ses agents comme ceux des services municipaux ou concédés.

Le président du conseil a décidé de se servir de ses armes pour maintenir tous les services en activité dans la journée de mercredi. Il a fait demander à ses collaborateurs ministériels de s'inspirer de cette décision pour prendre les mesures nécessaires.

Samedi, dans tous les ministères, des réunions ont été tenues à cet effet.

Les entretiens de M. Daladier vont continuer afin de mettre au point tous les dispositifs qui entreront automatiquement en action afin d'assurer le fonctionnement des services publics et le ravitaillement de la population.

D'autre part, un sévère avertissement a été adressé aux 8.000 travailleurs polonais des mines. S'ils se mettent en grève, ils seront expulsés dans les 24 heures.

partent à l'aveuglette et comme à la dérive dans le premier autobus venu, ne vous semble-t-elle pas symbolique aussi ?

De plus en plus nous allons ainsi, dans la vie, sans nous soucier d'un itinéraire voulu, prémédité, et d'un terminus approprié...

L'ennui est que sur ce parcours-là, il est bien difficile de descendre « à la prochaine » pour rectifier son erreur.

Nicolas LEROUX.

La convocation du Parlement

A moins que le gouvernement ne veuille laisser la Chambre discuter les interpellations, la convocation du Parlement a de fortes chances d'être fixée au 13 décembre, c'est-à-dire au moment où l'examen du budget de 1939 à la commission des finances sera assez avancé pour permettre d'en ouvrir la discussion en séance publique.

Les troupes polonaises en Tchécoslovaquie

Les troupes polonaises sont entrées dimanche matin sur le reste du territoire cédé à la Pologne par la Slovaquie, c'est-à-dire la vallée de Jaworzina, la commune de Biala Orawa et les deux petits villages de Sucha Hora, de Glodowiska.

EN PEU DE MOTS...

- On annonce officiellement que le gouvernement français vient d'élever au rang d'ambassade la légation de France à Bucarest.
- On annonce la mort de l'écrivain M. Albert-Emile Sorel. Il était âgé de 62 ans. Il avait collaboré à de nombreux journaux et revues et a publié plus de 20 romans et ouvrages historiques : « Charlotte Corday, la Princesse Lamballe » notamment.
- Le jeune israélien Grymszbn, assasin de M. von Rath, a définitivement confié le soin de sa défense à cinq avocats : M^{rs} de Moro-Giafferi, Torrès, Veslinne-Larue, Szwarc et Weill-Goudehaux.
- C'est dans la ville d'Ambérieu-en-Bugey (Ain) que le gros lot a été gagné. Ce billet, gagnant des « Gueules cassées » vendu en dixièmes est le numéro 853.198.
- Une toile vendue jeudi pour 100 francs dans une salle de vente de Bruxelles s'est révélée, à l'expertise, être un tableau de Rembrandt disparu depuis 200 ans : « Rachel pleurant ses enfants ».
- Le gouvernement mexicain a décréte l'expropriation de plus de 800.000 hectares de terrains pétroliers américains situés dans les Etats de Nuevoleon et de Tamaulipas.
- Le prix de l'or a atteint son plus haut cours à 150 shillings, soit 1.340 fr. par once de métal fin, sur la place de Londres.

NOS ÉCHOS

Quelques mots.

On vient de fêter le 80^e anniversaire d'Alfred Capus. C'est le moment de citer quelques-unes de ses réparties les moins connues.

Il parlait des conférences et congrès internationaux : « Elles sont bien ennuyeuses, et puis il y a des traductions qui ôtent tout intérêt aux débats. Vous dites : « M... ! » et l'interprète traduit : « Je ne suis pas de l'opinion de l'honorable préopinant ! »

On discutait devant lui des élections académiques et des « certitudes » existant en faveur de celui-ci ou de celui-là. Alors Capus : « Vous savez, il faut distinguer entre la parole d'un académicien et sa voix ! »

C'était à une des premières représentations de *Chantier*, Alfred Capus venait d'entendre la pièce de Rostand. On l'interrogeait dans les couloirs, pendant un entr'acte : « Est-ce un succès ? » — Nous saurons cela à la troisième représentation, répondit Capus.

Dans la cour de l'Institut, quelques académiciens parlaient de candidatures possibles à un fauteuil récemment laissé par un écrivain de marque, l'un des interlocuteurs lança le nom d'un littérateur des plus distingués.

— Oh ! non ! s'écrièrent certains.

— Pourquoi ?

— Parce que, dit un des opposants, parce que, pour un pareil fauteuil, il faudrait quelqu'un de plus éclatant, de plus national, de plus mondial, quelqu'un, tenez par exemple, dans le genre de Lesseps.

— Oui, je vois, fit doucement Capus, par exemple, un type qui aurait trouvé le moyen de boucher l'isthme de Suez.

Pendant une répétition d'une de ses pièces aux Variétés, le directeur du théâtre lui expliquait pourquoi il avait dû engager Mlle X..., maîtresse d'un commanditaire important.

— Ne vous en défendez pas, cher ami, fit Capus ; seulement il faudra expliquer tout cela au premier acte.

L'Administration !

Petite aventure authentiquement arrivée à un industriel de Saint-Etienne que nous appellerons Labrige pour la circonstance. L'autre dimanche, il rentrait d'Yssingeaux où il avait été passer la journée avec les siens. A mi-chemin de Saint-Etienne, il est arrêté par deux gendarmes qui lui demandent de trans-

« Les Vacanciers »

XII. — L'arrivée de Madame de Lablainie aux Roches

Précédée d'un télégramme l'annonçant, Mme de Lablainie, conduite par son chauffeur, arrivait le 17 août à la « Villa Paradis ». Sa première impression fut désastreuse quand elle se rendit compte du danger qu'offrait un graveleux raidillon, encombré de broussailles et longeant un précipice, donnant accès au portail perché à flanc de coteau. A peine avait-elle embrassé sa Gislaine et son cher mari qu'elle entra en de nouvelles transes lorsque, malgré une savante manœuvre, sa luxueuse voiture accrocha une de ses ailes à l'entrée trop étroite d'une ancienne écurie devenue un garage de fortune.

— Et voilà, cher ami, dit-elle au colonel, tout le confort que tu m'avais promis dans ton village. Ce n'est pas tout : la vue des jupes ratatinées de la cuisinière Mariette lui inspira peu de confiance, et elle se prit à regretter de n'avoir pas fait suivre au moins sa femme de chambre. Ce fut bien pis quand elle demanda la salle de bain. Sans doute, elle existait, mais, faute d'eau courante, elle était très mal approvisionnée.

Très intimidée par l'arrivée d'une si grande dame, Mariette, en son patois jargon, essaya de lui expliquer que la municipalité n'avait pu réaliser une adduction d'eau parce que la commune « n'avait pas le sou ». Cette évasive explication intéressait beaucoup moins la colonelle que l'irrésistible besoin de prendre un bain chaud ou de se doucher après une journée d'auto. Lorsqu'elle se vit obligée de faire ses ablutions dans une cuvette pauvrement alimentée de deux brocs d'eau fraîche, ce fut une nouvelle occasion de récriminer contre ce trou campagnard qui lui avait toujours inspiré une si persistante aversion.

Malgré tout, tendre mère et fidèle épouse, elle se calma vite, appréciant tout le charme de se retrouver en famille. Sur cette agréable terrasse, enveloppée d'une si douce sérénité qui la changeait de sa trépidante existence, de revoir sa fille et son mari, ravis de leur villégiature, sans doute essayait-elle d'ironiser, mais elle s'abandonna facilement aux caresses de Gislaine et au bienveillantes prévenances de son mari qui se gardait bien de la contrarier pour ne pas la buter contre un séjour pour lequel elle avait manifesté tant d'antipathie.

— Tes-tu au moins bien amusée sur la Côte d'Argent, petite mère ?

— Comment veux-tu, mon enfant, que je me sois amusée, alors que, de complicité avec ton père, vous m'avez abandonnée ? Là-bas, je faisais très drôle figure parmi toutes nos connaissances qui, intriguées par votre absence, me demandaient de vos nouvelles. Comment ne pas exciter la malveillance en me voyant si essouffée ? J'avais beau expliquer nos différences de dilection en matière de villégiature estivale, je ne pouvais arriver à faire comprendre à l'élégante société que ton père est inappréhensible et qu'il sacrifie tous les plaisirs de la plage pour s'enrouler dans une province perdue sous le futile prétexte d'aller réviser ses poumons au contact du pays natal.

Très amusé par cette sortie de sa chère femme, heureux d'avoir retrouvé la compagnie de sa vie qui lui était indispensable tant elle s'imposait à son esprit depuis plus de trente ans, heureux de subir ses travers en même temps que son attachante amitié, le colonel jubila.

Accablée par les fatigantes trépidations de 400 kilomètres d'auto dans la journée, Mme de Lablainie tombait de sommeil. Elle embrassa sa fille, et petit père et petite mère gagnèrent leur chambre.

Là-bas, dans cette nuit d'été qui

ressemblait à un crépuscule, les étoiles jaussaient, alternant avec les vignes ; dans cette douce et harmonieuse clarté, par delà la rivière, se dessinait la silhouette des grands noyers à l'ombre desquels s'accouvait la ferme des Delsart. Des globes électriques en éclairaient les dépendances où le personnel devait encore vaquer au soin des étables et faire boire les animaux avant de se coucher.

Gislaine se sentait obsédée par l'image d'André. Depuis la séance d'études dans le cabinet de M. Brunel, elle n'avait pas revu le jeune homme. Comment avait-elle vécu depuis ? D'excursions, de batiolages au bain, toutes distractions qui ne parvenaient pas à étourdir cette imprécise volupté qui troublait ses nuits quand elle rêvait d'un André languissant et attristé. Les yeux rivés sur ces lumières du bord du Lot, elle éprouvait une étrange émotion. Bien que chaste de pensée autant que de corps, elle aurait souhaité auprès d'elle la présence d'André et, peut-être, ce soir-là, fut-elle touchée d'un éclair de vérité ? Mais, ne connaissant pas encore la tyrannie de l'amour, elle se contenta de goûter l'ivresse d'une heure exquise où ses sens vibraient sous les caresses de la brise.

Le lendemain, Gislaine s'éveilla en proie au vif désir de revoir André Delsart qui, à son insu, exerçait sur elle une si subtile influence. À peine terminait-elle sa toilette qu'elle entendit sonner à la grille. C'était M. Brunel qui, sur le coup de dix heures, venait présenter ses hommages à la colonelle, n'ayant pas cru, la veille, s'autoriser à troubler l'intimité de l'arrivée.

Plus encline à se détendre dans son lit de ses courbatures qu'à admirer le paysage, Mme de Lablainie n'était pas encore descendue. Si bien que Gislaine dut recevoir le vieil ami sous la charmillle, trop heureuse d'en faire le complice de sa machination. Après les compliments d'usage et les nouvelles du voyage de maman, à brûle-pourpoint, la jeune fille rappela à M. Brunel qu'elle avait été vivement intéressée par l'enquête sur les vigneronnes. Quand donc comptait-il de nouveau réunir ses auditeurs pour donner une si captivante suite ?

— Mais, Mademoiselle, je suis à votre entière disposition...

Tout guilleret, le colonel précédait sa femme pour excuser son retard et se mêlait à la conversation :

— Ah ! oui, il faut que tu donnes la suite et le plus tôt sera le mieux. Tiens, tu déjeunes avec nous. Mariette doit précisément corser le menu pour montrer à Madame ses talents de cordon bleu. Nous aurons ensuite tout l'après-midi pour t'écouter et, j'y pense, il faut prévenir André. Ce serait bien dommage de nous priver de sa charmante présence. Cours au téléphone, Gislaine, et avertis notre jeune ami.

La jeune fille ne se le fit pas répéter. Radieuse, elle courut à l'appareil et d'une jolie voix, qui se faisait impérieuse, elle lança l'invitation sans se douter qu'au bout du fil, André s'affolait à la pensée de comparaître devant Madame de Lablainie.

A midi seulement, la colonelle descendit au jardin et usa de tout son charme à relier connaissance avec le vieil ami de son mari. André sonna... Gislaine courut lui ouvrir. Le pauvre garçon avait dû procéder à une hâtive toilette et il arrivait la mine embarrassée tant il était en proie à une craintive appréhension. Midi, c'était midi et elle ne comprenait pas un tel retard d'un invité qui pensait arriver à onze heures.

(A suivre) ERNEST LAFON.

L'Anglais en voyage.

Sur un paquebot, en pleine mer. Les passagers jouent à divers jeux. Seul, un Anglais reste étendu sur sa chaise-longue.

— Mais pourquoi ne pas vous mêler à nos jeux, lui demande une jeune femme, étonnée de l'attitude de l'insulaire.

— C'est que, fait l'Anglais, je ne fais jamais deux choses à la fois : en ce moment, je voyage, madame !

LE LISEUR.

porter un blessé au poste de secours le plus proche. Il accepte bien entendu avec bonne grâce, installe sur la banquette arrière de sa voiture le blessé, très mal en point, et un des deux pardi-dores, les conduit à la première Croix-Rouge, s'apprête à repartir lorsque le gendarme, tirant un calepin de sa poche :

— Et maintenant, je suis forcé de vous dresser procès-verbal pour manque de plaque d'identité !

Et, en effet, notre Labrige, qui n'avait pas la plaque réglementaire, dut

payer sa complaisance quelque 150 ou 160 francs !

Chronique du Lot

Pour la petite culture

Le groupe de défense de la Petite Meunerie s'est réuni à la Chambre le 24 novembre sous la présidence de M. René Besse, Député de Cahors; assistait à cette réunion M. Cayla, de Saint-Géry, président du Syndicat des Petits Meuniers.

M. René Besse a fait à ses collègues un large exposé concernant notamment les menaces qui sont actuellement dirigées contre la pratique de l'échange dans les départements de petite culture comme le Lot; il a insisté sur le caractère draconien des dispositions qui obligent les meuniers et boulangers échangeistes à payer au taux maximum, comme les plus gros producteurs de blé de France, la taxe exceptionnelle sur leur blé de rémunération.

M. Cayla a indiqué au groupe les difficultés de toutes sortes dans lesquelles se débat actuellement la petite meunerie à façon, difficultés qui s'aggravent chaque jour du fait des dispositions intervenues à la faveur du régime des décrets-lois.

Après un échange de vue et sur la proposition de M. René Besse, le groupe a voté à l'unanimité la motion dont nous publions ci-dessous le texte :

« Le Groupe de Défense de la Petite Meunerie,

« Considérant que les meuniers échangeistes acquittaient jusqu'à présent sur le blé prélevé par eux un montant total de taxes s'élevant à 3 fr. 65 par quintal;

« Considérant que sous le régime de la nouvelle législation, applicable aux blés de la récolte 1938, ce montant total de taxes diverses est passé à 56 fr. 40 par quintal;

« Considérant qu'il n'est pas possible de penser que cette augmentation de tarif ne présentera pas de répercussion sur les quantités de farine à remettre par les meuniers échangeistes aux producteurs de blé faisant, pour leur consommation familiale, échange de blé contre farine et que, dans ces conditions, ces nouvelles dispositions préjudicieraient gravement aux intérêts des producteurs échangeistes que le législateur a toujours entendu protéger;

« Considérant en outre que ces variations de tarif, surtout quand elles atteignent des taux aussi importants, sont de nature à rendre impossible l'exploitation, déjà si difficile, des petits moulins de campagne, dont une réglementation aussi draconienne provoquera certainement la disparition progressive;

« Considérant que le petit moulin d'échange est le complément indispensable de l'exploitation du producteur de blé familial, et que, d'une manière générale, la pratique de l'échange qui représente dans plusieurs départements une coutume ancestrale, sera définitivement compromise par la disparition de ces petits moulins;

« Considérant que dans total de 56 fr. 40, indiqué ci-dessus, entre pour 45 francs de la taxe exceptionnelle de rétorsion instituée par le décret loi du 17 juin 1938 et destiné à remplacer la taxe à la production au cours des années excédentaires;

« Considérant qu'aux termes du décret-loi précité cette taxe exceptionnelle, dont le taux de base est fixé annuellement par l'Office National du Blé, est calculée suivant un barème progressif tenant compte des quantités de blé livrées par les producteurs intéressés (majoration de 150 0/0 du taux de base pour les fractions de quantité dépassant 1.000 quintaux);

« Considérant qu'en raison des chiffres arrêtés pour la campagne de 1938 et en tenant compte du barème progressif, un propriétaire produisant 1.100 quintaux acquitte en définitive une taxe s'élevant à 32 fr. 30 par quintal;

« Considérant que dans ces conditions il est inadmissible de voir les meuniers échangeistes acquitter la taxe au taux maximum de 45 fr. par quintal quelles que soient les quantités de blé prélevées par eux à titre de rémunération;

« Considérant que le rapprochement des chiffres ci-dessus suffit à à montrer qu'un véritable régime d'exception a été imposé aux meuniers échangeistes;

« Considérant à la vérité que ce régime n'est que l'application des dispositions impératives de l'article 14 du décret-loi du 17 juin 1938;

« Mais considérant que l'article 14 du décret-loi du 12 novembre 1938 dispose que le conseil central de l'Office National du Blé pourra décider que cette disposition du taux maximum de la taxe de rémunération ne s'appliquera pas notamment aux blés de rémunération en nature détenus par les meuniers échangeistes;

« Considérant qu'il est indispensable et urgent que remède soit apporté à la situation qui vient d'être décrite;

« Considérant enfin que les observations qui précèdent s'appliquent avec la même force aux boulangers échangeistes;

« Fait confiance à la Commission de l'Agriculture de la Chambre des Députés pour préparer le plus rapi-

Médaille militaire

La médaille militaire est attribuée à M. Cyprien Bos, cultivateur à Saint-Félix. M. Bos, qui a été blessé trois fois au cours de la guerre et est titulaire de deux citations, reçoit la juste récompense de ses beaux états de service.

Recette ruraliste

Un arrêté préfectoral porte à la connaissance des intéressés que la recette ruraliste de deuxième classe de Bèlaye est vacante.

Notariat

M. Faurie est nommé notaire à la résidence de Lauzès, en remplacement de M. Delfour.

Avoué

M. Pradier est nommé avoué près le tribunal de première instance de Figeac, en remplacement de M. Serindou.

AUTOMOBILISTES, COMMERCANTS, INDUSTRIELS, ARBOREZ LE GRAND TIMBRE ANTITUBERCULEUX.

Par ce geste, non seulement vous révélez votre concours à une œuvre de solidarité sociale, mais vous faites aussi œuvre de propagande éducative, aux résultats immenses et efficaces ! Achetez le Timbre Antituberculeux de 1938, « Net et Propre ».

Vous trouverez ces guides dans les bibliothèques des principales gares françaises aux prix suivants :

RENSEMEMENT DE LA CLASSE 1939

La Préfecture nous communique : Il est procédé actuellement aux opérations de recensement de la classe 1939. Ces opérations se termineront le 10 janvier 1939.

Doivent être inscrits sur les tableaux de recensement :

— les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1919 inclus;

— les jeunes gens devenus français par voie de naturalisation, réintégration ou déclaration depuis le 10 février 1938 et non recensés en 1938.

— les jeunes gens fils d'étrangers visés aux articles 3 et 12 de la loi du 31 mars 1928. Toutes précisions nécessaires seront données dans les mairies aux hommes de cette catégorie.

— les omis des classes précédentes.

Les intéressés sont invités à demander sans délai leur inscription à la mairie du domicile de leurs parents ou tuteurs, ou de leur domicile personnel s'ils sont mariés ou s'ils n'ont ni parents ni tuteurs.

Pour ceux des jeunes gens qui seraient absents ou empêchés, cette formalité devra être accomplie par leurs parents, tuteurs ou personnes en tenant lieu.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous avisons nos rédacteurs correspondants qu'en exécution du décret-loi relatif à l'affranchissement des correspondances postales, leurs plis HORS SAC NON FERMÉS doivent être affranchis comme suit :

0 fr. 50 jusqu'à 20 gr.

0 fr. 60 de 20 à 50 gr.

Nous les prions de vouloir bien se conformer à l'avis ci-dessus afin de nous éviter des frais de surtaxe.

Mutation

M. le médecin-commandant de Monti-Rossi du 23^e d'infanterie coloniale passe au 16^e tirailleurs sénégalais.

Affectations

Sont affectés au 16^e tirailleurs sénégalais : l'adjudant-chef Verrier, attendu d'Afrique Equatoriale Française (comptable); les sergents-chefs Cambour, attendu du Cameroun, et Soubiran, attendu d'Afrique Equatoriale Française (comptable).

Désignation coloniale

M. le médecin-capitaine Bergougnou, du 16^e tirailleurs sénégalais, est désigné pour l'Afrique Occidentale française. Embarquement à partir du 10 janvier 1939 (Service hors cadres).

La désignation du médecin-capitaine Guérin du 16^e tirailleurs sénégalais pour servir hors cadres à la Guyane est annulée.

Le statut libéral et complet de l'échange blé contre farine et blé contre pain, de manière que soit sauvegardée et soustraite à tout formalisme excessif et à toute exagération fiscale, la pratique de l'échange dans les départements où cette pratique constitue réellement un usage ancien et constant;

« En attendant que ce texte puisse être voté par le Parlement,

« Prie instamment M. le Ministre de l'Agriculture d'inviter, dans la forme et de la manière qui lui sembleront opportunes, le conseil central de l'Office du Blé, à faire usage de la faculté qui lui est conférée par l'article 14 du décret-loi du 12 novembre 1938 et à décider sans délai que les meuniers et boulangers échangeistes rentreront dans le droit commun en ce qui concerne le paiement de la taxe exceptionnelle sur les blés de rémunération;

« Charge son Président de remettre le texte de la présente motion, en l'accompagnant des commentaires appropriés à M. le Président de la Commission de l'Agriculture et à M. le Ministre de l'Agriculture. »

RAVITAILLEMENT EN CARBURANTS FORESTIERS

La Direction générale des Eaux et Forêts informe les usagers du gaz des Forêts qu'ils trouveront les carburants forestiers dans les stations de ravitaillement suivantes :

Cahors : Sénac, 3 bis, rue Haute-serre (Bois et charbons de bois); Palame, Place Thiers (Charbon de bois); Lafon, rue St-Pierre (Charbon de bois).

Gourdon : Destreau, Transports, (Charbon de bois).

Figeac : Bardet Frères, 53, Allées Victor-Hugo (Charbon de bois).

Les stations de ravitaillement indiquées ci-dessus sont signalées à l'attention des usagers par des panonceaux tricolores portant l'inscription: Carburants forestiers pour Gazogènes, Station de ravitaillement.

Le choix d'une villégiature

LES GUIDES REGIONAUX S.N.C.F. Simples, clairs, bien illustrés, les Guides régionaux S.N.C.F. vous permettront de mieux choisir votre lieu de villégiature et lorsque vous l'aurez trouvé, de préparer d'agréables excursions pour la visite des sites envieux, qui augmenteront l'agrément de votre séjour.

Vous trouverez ces guides dans les bibliothèques des principales gares françaises aux prix suivants :

Gascogne, Toulouse, Lourdes, Pyrénées Centrales et Ariégeoises 3 »

Carcassonne, Narbonne, Montagne Noire, Gorges du Tarn 2 »

Roussillon, Côte Vermeille, Pyrénées de l'Est, Andorre 2 »

Landes, Côte Basque, Côte d'Argent, Pyrénées de l'Ouest 3 »

Périgord, Quercy, Rouergue, Albigeois 3 »

De la Basse-Loire à la Gironde. 3 50

Châteaux et Plages de la Loire. 3 »

Poitou, Angoumois, Bordelais. 2 »

Bourbonnais, Auvergne 3 »

Le Nord de la France 6 »

Alsace et Lorraine 5 »

Berry, Limousin 3 »

Normandie 4 »

Bretagne 4 50

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre excellent compatriote, M. le Docteur Galicy, médecin de marine, est inscrit au tableau d'avancement pour le grade de médecin-colonel.

Nous adressons à M. le Docteur Galicy, qui est de Puy-l'Evêque, nos bien vives félicitations.

Contributions indirectes

M. Pezet, receveur des Contributions indirectes à Hautefort (Dordogne), est nommé à Souillac.

Intendance

M. Louis Delmon, sous-agent militaire à Cahors, est nommé à l'emploi d'agent militaire de 3^e classe et maintenu à Cahors.

Croix de Combattants

La Croix des Combattants volontaires est décernée à notre compatriote M. Lucien Pezet.

Naturalisation

Est naturalisé français : « Fernand José, ouvrier, né le 21 août 1902 à San-Marliullo (Portugal), demeurant à Laval-de-Cère (Lot).

Battue aux sangliers

Au cours d'une battue, M. Toulza a tué dans les environs des Arques, un gros sanglier.

Camion contre charrette

Samedi matin, vers 9 h., un camion conduit par M. Vingès, se dirigeait vers le pont de Saint-Géry, a heurté une charrette attelée d'un cheval, le long de la côte de Pétral.

Pas d'accident de personnes, mais les dégâts matériels sont assez importants.

EDEN

MERCREDI, JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (en soirée)

DIMANCHE (matinée)

Une magnifique réalisation

11 vedettes

DANS

Nuits de Princes

Inspiré du roman de Joseph KESSER

AVEC

Kate de NAGY, Marina SHUBERT, Jean MURAT, Fernand FABRE, Pauline CARTON, Ernest FRING, Nicolas KOLINE, MILLY MATHIS, ALCOVER, René LEFÈVRE, Pierre LARQUEY.

BIENTÔT

Le plus GAI
le plus CHARMANT
le plus ORIGINAL
le plus SPIRITUEL
le plus ATTRAYANT
le mieux INTERPRÉTÉ
Un film de très grande classe!

CAHORS

BUREAU DE BIENFAISANCE DE TOULOUSE

Prix du Comité Central des Œuvres de Guerre.

Le Bureau de Bienfaisance rappelle que le Comité Central des Œuvres de Guerre, présidé par M. le Premier Président Ramet, a institué 20 prix de 450 francs attribués à des démobilisés, veuves ou orphelins de guerre.

Une notice indiquant la composition des dossiers des candidats sera envoyée par retour à toutes les personnes qui en feront la demande, au Secrétariat du Bureau de Bienfaisance, 41, rue St-Jérôme, à Toulouse.

Les dossiers doivent parvenir au Secrétariat avant le 31 décembre, délai de rigueur.

Grande réunion d'information

Le Comité cadurcien de l'Action catholique avait organisé une conférence publique, au théâtre, mardi soir, qui était présidée par M. Fabre, président des hommes catholiques.

Un très nombreux public y assistait. M. Philippe de Las Cases, avocat à la Cour d'appel de Paris, a traité le sujet suivant : « Le Catholicisme social au service de la civilisation en péril. »

M. de Las Cases développa son sujet avec un réel talent qui fit grande impression sur son nombreux auditoire.

LES RÉCOLTES EN 1938

Voici, d'après l'« Officiel », les résultats approximatifs des récoltes en 1938 :

Sarrasin. — Surfaces cultivées : 2.800 hectares. Rendement à l'hectare : 11 quintaux. Production totale : 30.800 quintaux.

Mais (graines). — Surfaces cultivées : 12.000 hectares. Rendement à l'hectare : 8 quintaux. Production totale : 96.000 quintaux.

Betteraves fourragères. — Surfaces cultivées : 5.000 hectares. Rendement à l'hectare : 160 quintaux. Production totale : 800.000 quintaux.

Pommes de terre. — Surfaces cultivées : 12.000 hectares. Rendement à l'hectare : 40 quintaux. Production totale : 480.000 quintaux.

Topinambours. — Surfaces cultivées : 2.000 hectares. Rendement à l'hectare : 60 quintaux. Production totale : 120.000 quintaux.

Rutabagas et navets fourragers. — Surfaces cultivées : 4.500 hectares. Rendement à l'hectare : 70 quintaux. Production totale : 315.000 quintaux.

Fourrages annuels. — Superficies cultivées : 5.000 hectares. Rendement à l'hectare : 150 quintaux. Production totale : 750.000 quintaux.

Prairies artificielles. — Superficies cultivées : 18.500 hectares. Rendement à l'hectare : 20 quintaux. Production totale : 370.000 quintaux.

Prairies temporaires. — Superficies cultivées : 2.000 hectares. Rendement à l'hectare : 20 quintaux. Production totale : 40.000 quintaux.

Près naturels de fauche. — Superficies cultivées : 42.500 hectares. Rendement à l'hectare : 12 quintaux. Production totale : 510.000 quintaux.

Féverolles. — Superficies cultivées : 650 hectares. Rendement à l'hectare : 15 quintaux. Production totale, 9.750 quintaux.

Haricots verts. — Superficies cultivées : 1.000 hectares. Rendement à l'hectare : 7 quintaux. Production totale : 7.000 quintaux.

Pois secs. — Superficies cultivées : 40 hectares. Rendement à l'hectare : 6 quintaux. Production totale : 240 quintaux.

Frappé de congestion

Samedi, vers 14 heures, M. Thamié, 60 ans, propriétaire à Mayrinhae-Lentour, s'était rendu à Saint-Céré pour vendre des fromages.

Il suivait l'avenue Victor-Hugo, lorsqu'il s'affaissa. Il fut relevé par des passants et placé dans une automobile pour le ramener à son domicile. Mais il expira en cours de route.

Vol

M. Cintros, cultivateur à Lavercantière, attendant le passage de l'auto-bus, avait déposé des roues, une selle et une chaîne de bicyclette contre le mur du bureau de poste de Lavercantière.

Quand il voulut reprendre ces objets, ils avaient disparu. Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Neuf brebis écrasées

Samedi soir, un troupeau de brebis appartenant à M. Hug, propriétaire à Assier, est sorti de l'enclos où il paageait et s'est engagé sur la voie ferrée.

Vers 15 heures, une machine qui descendait sur Figeac passa. Neuf brebis furent tuées.

Tombé de bicyclette

Le nommé Joseph Bouyssou, 25 ans, de Saint-Palavy (commune de Cava-gnac), a été trouvé étendu sur la route près du hameau de Montagnac, sa bicyclette entre les jambes.

Joseph Bouyssou était sujet à de fréquentes crises d'épilepsie et à de fréquentes syncope consécutives aux suites d'une trépanation subie il y a quelques années.

Mme Coldefy, propriétaire à Séniergues, a porté plainte pour dégradations causées à son immeuble pendant la nuit par des individus qui ont agi par malveillance. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Qui l'a perdue ? Il a été trouvé une boucle d'oreille, monture en or, avec brillants. La réclamer au Bureau du journal.

BRILLANT CONCERT

Le concert donné par le « Cercle Musical de la région du Sud-Ouest » a remporté le succès dû au bel effort de ses organisateurs et de ses artistes qui ont su en faire une soirée charmante et attrayante.

Le public avait répondu avec empressement. C'est trop peu dire que la salle du Théâtre était remplie. La vérité est qu'elle fut trop petite pour contenir les spectateurs accourus et que le Comité dut faire annoncer sa décision de donner le lendemain, dimanche, une seconde audition du même programme.

Celui-ci était composé avec la diversité qu'il faut pour donner satisfaction à tous les goûts. Les amateurs d'art musical y trouvaient leur compte avec une sélection de Tannhäuser bien disposée pour violon, violoncelle et piano où Mme Bourjade et M. Bourjade, complétés par M. Grill, excellent violoniste toulousain, surent faire valoir leur maîtrise d'exécution et leur virtuosité. Ces qualités se déployèrent avec encore plus d'éclat dans l'interprétation de trios et dans les « Airs bohémiens », de Sarasate, qui valurent à ces trois artistes le très vif succès si bien mérité par leurs beaux talents. Aux applaudissements du public nous ajoutons nos félicitations pour l'interprétation puissante et colorée que Mme Bourjade nous a donné de la rhapsodie de Liszt.

C'est toute la société qu'il convient de féliciter pour la manière charmante dont elle présente et la sûreté avec laquelle elle chante les chœurs de la vieille et toujours jeune opérette La Fille de Madame Angot. Sous la ferme direction de Mme Bourjade les chœurs ont su rendre avec la légèreté qu'il faut cette musiquette expressive et gaie.

Dans les airs fameux de cette partition que tout le monde a fredonnés, nous avons eu le grand plaisir d'entendre Mme Marceau qui conduisit avec tant d'aisance une voix particulièrement jolte et agréable, ainsi que Mme Crassac. Celle-ci, après avoir détaillé avec finesse les couplets vifs et légers de Mme Angot, fit apprécier la beauté de son art dans sa remarquable interprétation de « Hâ-Lili », air tzigane dont elle sut si bien rendre l'étrange émotion. Le public la remercia par une vibrante ovation.

Une amusante pochade fut rendue avec beaucoup de verve et de gaieté par Mlle Cabanes, MM. Montaudré, Antilogos et Couderc. Grâce à ces excellents amateurs, la soirée s'acheva dans les rires.

Tous les encouragements sont dus à cette Société qui, sous la direction artistique de Mme et M. Bourjade, fait de si louables efforts que le public sait d'ailleurs comprendre et apprécier.

Nous avons tenu à détacher de ce compte rendu le numéro de danse qui fut la révélation de cette soirée. Mlle Janine Cubaynes, qu'on voyait pour la première fois, s'est révélée ballerine accomplie. Elle a la grâce naturelle développée et mise en valeur par une science de l'art chorégraphique qu'elle a dû acquérir auprès des meilleurs maîtres. Ses qualités de finesse dans le jeu, d'élégance dans les attitudes et de souplesse dans l'évolution rythmique firent merveille dans une valse de Chopin qu'elle dansa avec un charme qui lui valut les applaudissements bien mérités du public.

Appel à minima

Le ministère public a relevé appel du jugement prononcé par le tribunal correctionnel de Cahors contre le nommé René-Jean Guyon, condamné à 2 mois de prison pour tentative d'escroquerie.

Cet individu, ainsi que nous l'avons relaté, avait tenté d'escroquer une somme de 5.000 francs à Mme Boudou de la Roquette en lui faisant espérer la libération immédiate de son mari.

Tombé sur la route

Samedi, M. Firmin Violla, propriétaire à Milbac, se rendait à la foire de Gourdon, en voiture, avec son genre, M. Roger Lalba.

Comme la température était un peu froide, ils descendirent de voiture et marchèrent pour se réchauffer. M. Lalba marchait à côté du cheval; M. Violla suivait à une quinzaine de mètres.

Tout à coup, M. Violla s'affaissa, frappé de congestion. Il fut relevé aussitôt, mais il ne donnait plus signe de vie. Peu après, M. le Docteur Coulon, appelé, arriva, mais ne put que constater le décès.

M. Violla était âgé de 77 ans.

PALAIS des FÊTES

MERCREDI 30 NOVEMBRE, JEUDI 1^{er}, SAMEDI 3, DIMANCHE 4 DECEMBRE (à 20 h. 45)

DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Deux grands films

Un carré d'as :

Eric Von Stroheim, Albert PRÉJEAN, Jany HOLT et Louis JOUVET

DANS

Le premier grand film policier français

L'Alibi

de Marcel ACHARD

L'intrigue attachante de « L'Alibi » intéressera, bouleversera, impressionnera.

Roger TRÉVILLE et Germaine ROGER dans une amusante comédie

Jacque et Jacotte

AVENIR CADURCIEN

Dimanche 4 décembre, notre société musicale célébrera la Sainte-Cécile, patronne des musiciens. La population est conviée à un concert de choix qui sera donné sur les Allées Fénélon à 15 heures.

A l'issue du concert, défilé en ville. La salle du théâtre municipal n'étant pas disponible à la date précédemment choisie, l'Avenir Cadurcien se voit dans l'obligation d'ajourner la soirée dansante annoncée pour le 17 décembre prochain.

La souscription tombola s'annonce sous les plus heureux auspices. La vente des billets se poursuit d'une façon satisfaisante, nous ne pouvons donc pour le moment, que remercier les généreux souscripteurs. Il y a encore quelques billets à vendre. Retardataires, tenez votre chance, vous pouvez gagner 500.000 francs. Ces derniers sont en vente chez les débiteurs de tabacs de la ville, les principaux commerçants et auprès des membres de la Société.

Les lots de réelle valeur seront prochainement exposés et le tirage en sera effectué au cours d'une soirée qui sera organisée à cet effet.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Blessures involontaires. — M. Lagaidère, employé au cadastre à Espédaillac, a renversé avec son auto, le jeune Pougé, lui occasionnant de légères blessures.

Le jugement est renvoyé à quinzaine.

Fraude alimentaire. — La dame R..., laitière à Cahors, poursuivie pour mouillage de lait, est relaxée.

Chasse sans permis. — M. Raulou, cultivateur à St-Sylvestre, possède un permis de chasse pour le Lot-et-Garonne. Mais il a été surpris alors qu'il chassait dans le département du Lot. Le tribunal le condamne à 50 francs d'amende avec sursis et à la prise d'un permis général. Il devra, en outre, remettre le fusil et verser une somme de 200 fr.

Dernière heure

Les journaux parisiens ne paraîtront pas mercredi

De Paris. — Au cours d'une réunion qu'ils ont tenue lundi, les délégués des journaux parisiens ont décidé à l'unanimité le chômage à partir de mardi soir jusqu'à mercredi, et la non-participation de la presse mercredi. D'autre part, il est certain que les banques et les grands magasins ne fermeront pas.

Accords germano-tchécoslovaques

De Berlin. — Un accord a été conclu entre les gouvernements allemand et tchécoslovaque, d'après lequel les personnes qui quittent les territoires annexés par le Reich peuvent emporter leurs meubles et objets personnels, ainsi que leurs instruments de travail.

Les rentrées d'or

De Paris. — On avait annoncé que des sorties d'or s'étaient produites samedi. Ces informations sont inexacts. Des rentrées de métal jaune ont été, au contraire, enregistrées samedi et les rentrées ont atteint un total supérieur à celui de samedi.

Le président de la Diète polonaise

De Varsovie. — La nouvelle Diète polonaise s'est réunie lundi pour procéder à l'élection de son président. Le député Waslaw Makowski, professeur à l'Université de Varsovie, un des rédacteurs de la Constitution de 1935, a été élu.

En Espagne

De Barcelone. — Lundi matin, cinq « Savoia » ont survolé le port de Barcelone et lancé une cinquantaine de bombes. Plusieurs projectiles ont atteint les bateaux anglais « Stanwell » et « Stan Greve ». On ne signale pas de victimes. Les villages situés dans les environs de Borjas-Blanca avaient été également bombardés. Il y a eu de nombreuses victimes.

MESDAMES, MESDAMOISELLES,

A partir du 1^{er} décembre, ouverture d'un salon de coiffure pour dames, chez MARGUERITE, place du Marché.

INDEFRISABLE GASTON
PRIX MODERES

POUR QUELQUES JOURS SEULEMENT

Avis à la population

Les Comptoirs des stocks sont à Cahors. Des costumes peignés à partir de 65 fr. Tous les vêtements cuirs : paletots, vestes, gants, cuissards. Son rayon incomparable d'imperméables, dames, hommes et enfants, à partir de 65 fr.

CHAUSSURES AUSTRALIENNES
BOTTES CAOUTCHOUC
109, boul. Gambetta
MARCHANDISES GARANTIES

Aux ménagères

M. Louis BONNET, charcutier à Limogne, prévient ses clients de Cahors que ses produits se trouvent chez SARD, Halles, Cahors, seul dépositaire.

ALIMENTATION SARDA

Halles, Cahors
Le 1^{er} décembre, Ouverture charcuterie de Limogne. En réclame : 100 kg. graille. On ne vend pas du poisson congelé.

Le 1^{er} janvier, Ouverture de l'Alimentation Bordelaise, Halles, Cahors.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON :
15 francs

Un seul modèle de Flacon

GRANDEUR UNIQUE

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

De pénibles rhumatismes m'accablent depuis six mois...

...aussi laissez moi vous dire toute ma joie d'avoir fait une cure de cachets Gandol dont je me trouve tout à fait satisfaite. Mes douleurs ont disparu et par conséquent mon état général est bien meilleur. (Mme veuve Heller, 6, rue Gauché-Dorée, à Montléry, (Seine-et-Oise). C'est que le Gandol après avoir éliminé l'acide urique l'empêche de se reformer dans l'organisme. La cure vaut 14 fr. 30. Toutes Phies et Phie Orliac à Cahors.

RENSEIGNEMENTS

Assurances sociales

On nous communique :

Aux termes du décret-loi du 15 juin 1938, modifiant le décret-loi du 30 octobre 1935, sont obligatoirement assurés sociaux tous les métayers dont la valeur du cheptel leur appartenant n'est pas supérieure à 10.000 francs. Il fait donc une obligation aux employeurs de faire des déclarations d'assurance sociale en ce qui concerne ces derniers.

Ces dispositions sont applicables à compter du 1^{er} janvier 1939.

Elles sont à signaler particulièrement en ce qui concerne les métayers âgés de plus de 30 ans. Ceux-ci en effet, recevront à 60 ans une pension minima de 600 francs. Les assurés dont l'âge est compris entre 55 et 60 ans au 1^{er} janvier 1939 recevront la même pension après cinq ans de versements.

Mais pour bénéficier de ces dispositions transitoires, il est indispensable que l'immatriculation soit faite avant le 1^{er} janvier 1939.

Il y a là un avantage considérable en faveur de tous les métayers. Nous le leur signalons tout spécialement et attirons leur attention sur son importance.

Tous renseignements complémentaires et tous documents utiles seront fournis sur simple demande adressée à la Caisse Mutuelle Familiale d'Assurances sociales du Quercy, 9, cours de la Chartrouse, Cahors.

LOTÉRIE NATIONALE

Le tirage de la 13^e tranche de la Loterie Nationale (tranche du cinéma) aura lieu le vendredi 9 décembre, à 21 heures, à Paris, au Palais des Sports.

Avis de concours

Un concours pour l'accès à l'emploi d'agent sédentaire de 3^e catégorie du Service de la Révision des évaluations foncières sera ouvert à Cahors le 18 janvier 1939.

Le registre d'inscription des candidatures sera clos le 15 décembre 1938.

Conditions d'admission : Le concours est ouvert aux Français des deux sexes âgés, au 1^{er} janvier 1939, de 16 ans au moins et de 45 ans au plus. Aucun diplôme n'est exigé.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Chef de Service des Révisions foncières, 27 rue Wilson à Cahors.

Marché du Travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 14 au 19 novembre 1938 a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 femmes.
Interlocaux : 2 hommes.
En extra : 3 hommes.
Demandes d'emploi non satisfaites : 9 hommes, 5 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 1 femme.
« Le fonds municipal de chômage a secouru 7 hommes, 2 femmes. La semaine précédente, il avait secouru 8 chômeurs. »

Petites annonces économiques

ON DEMANDE jeune homme 15 à 20 ans. Bonnes références. S'adresser Bureau du Journal.

procurer l'éclairage dont nous jouissons aujourd'hui.

Latronquière

Le banquet des Anciens Combattants. — Il n'est jamais trop tard pour bien faire, dit un proverbe. Ainsi l'ont compris les Anciens Combattants de notre commune qui, après entente, se sont réunis dimanche, pour leur premier banquet, dans une salle magnifiquement décorée de l'Hôtel Fenatruque.

L'un des convives, un maître du pinceau, avait pour la circonstance, artistiquement peint sur un carton un coq gaulois dressé sur ses ergots, lançant à plein gosier en l'honneur des glorieux poilus son plus triomphant cocorico. Le repas, aussi succulent que bien servi, se déroula dans une ambiance de franche gaieté et de bonne camaraderie.

Au dessert, M. Paul Laval, un homme au masque énergique et au cœur bien accroché prit la parole pour donner quelques conseils à ses anciens compagnons d'arme. Il les invita à pratiquer une union toujours plus étroite en collaboration avec les autres groupements de la Fédération nationale et à se montrer résolument des hommes de devoir, de bons Français. Son discours recueillit d'enthousiastes approbations.

Un bal fort animé clôtura cette belle fête du Souvenir.

Avant de se séparer les Anciens Combattants formèrent ainsi qu'il suit leur nouveau bureau :

Président d'honneur : M. Louis Roussille ; Président : M. Paul Laval ; Vice-président : M. Léopold Longueval ; Secrétaire-trésorier : M. Léon Gary. — H. P.

Dans les postes. — Mme Gary, receveuse des postes à Latronquière, provisoirement en congé, est remplacée par Mlle Bédène, de Gorses.

C'est Mme Escassut qui assure la direction.

Un beau travail. — L'administration des Ponts et Chaussées fait reconstruire, à la sortie de notre bourg, près du monument aux morts, le mur de soutènement de la route qui se dirige vers Lacapelle-Marival. Ce travail, qui sera bientôt terminé, s'effectue dans d'excellentes conditions.

Livron

Les belles familles. — Nous apprenons que les époux Francoual, de Belinac, viennent d'être le papa et maman d'un neuvième enfant, un gros garçon, qui a été prénommé Roger.

Nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé, et compliments au papa.

MALADIES de la FEMME

LE FIBROME
Sur 100 femmes, 1 y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs, Polypes, Fibromes, et autres engorgements qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.

La femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

À toutes ces malheures, il faut bien dire et redire :
FAITES UNE CURE AVEC LA



Incroyable, mais, tout à coup, le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le Fibrome se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.

À toutes ces malheures, il faut bien dire et redire :
FAITES UNE CURE AVEC LA

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

N'hésitez pas car il y va de votre santé, et achetez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY composée de plantes spéciales est le remède par excellence contre les Maladies Intérieures de la Femme : Métrite, Fibrome, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la circulation du sang, Accidents du Retour, Étourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Varices, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIENINE DES DAMES.

La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires FIG. DIJONNET, à Rouen se trouve dans toutes les pharmacies.

Bien exiger le véritable JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

AUCUN AUTRE PRODUIT NE PEUT LA REMPLACER

LEGUMES ALAYRAC
ET rue Mar-Foch
PRIMEURS CAHORS

Nos meilleurs vœux aux mamans et aux bébés.

Nécrologie. — Les obsèques de Mme Vve Deslériès Justine, âgée de 72 ans, ont eu lieu à Issudol vendredi 25. Le même jour ont eu lieu à Puy-l'Évêque les obsèques de Mme Vve Demeaux Adèle, âgée de 88 ans.

Aux deux familles nous adressons nos bien sympathiques condoléances.

Duravel

Adjudication. — Nous portons à la connaissance des intéressés qu'une adjudication pour la construction de l'abreuvoir-lavoir de la gare aura lieu le 18 décembre 1938, à 8 heures, à la mairie de Duravel.

Pour plus amples renseignements, consulter l'affiche apposée à la porte de la mairie.

Subvention. — M. le Sénateur Loubet vient d'adresser à M. Rey, maire de Duravel, la lettre suivante émanant du Ministère de l'Agriculture, 4^e bureau, que nous sommes heureux de faire connaître :

« Monsieur le Sénateur et cher Collègue,

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Duravel en vue de l'exécution d'un projet d'extension de son réseau rural de distribution d'énergie électrique.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette collectivité un relèvement de la subvention qui lui a été accordée, payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant à 33 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le montant de ce relèvement étant fixé à 165.000 francs, ce qui porte la subvention totale à 264.000 francs.

« Veuillez agréer, Monsieur le Sénateur, etc... »

Arrondissement de Figeac

Figeac

Faculté de droit. — Nous apprenons le succès de M. Yves Ouvrier, gendre de Mme et M. Théodorou, à l'examen de capacité en droit. Nos cordiales félicitations.

Décès. — M. Raymond Durand est mort à l'âge de 88 ans. Figure figeacoise bien connue de tous, celui qui vient de disparaître habitait seul une petite maison du boulevard Wilson.

M. Durand prenait ses repas chez M. Lagan qui, ne l'ayant pas vu depuis deux jours, en fit la remarque à M. le Commissaire de police, ce dernier se rendit à la maison de M. Durand, mais personne ne répondit. Alors, escaladant la fenêtre, il découvrit le cadavre de M. Durand dans son lit. Il s'agit d'une mort naturelle.

Les obsèques de M. Durand ont eu lieu samedi matin à 9 heures.

Nous prions M. Jules Durand, chevalier de la Légion d'honneur, juge de paix à Tourcoing ; Mme et M. Maurel, ses enfants et gendre, ainsi que toutes les familles en deuil, d'agréer nos sincères condoléances.

Service de la Sous-Préfecture. — En conformité de la décision de M. le Préfet, les bureaux de la Sous-Préfecture de Figeac seront désormais complètement fermés tous les samedis après-midi, à l'exception des samedis, jours de foire, dont la demi-journée de semaine anglaise sera reportée au lundi matin.

Nos chasseurs se lamentent ! — Même les plus adroits, parmi nos chasseurs récriment : « Il n'y a plus de gibier ! » disent-ils. Il faut bien le croire, car, certains d'entre eux ne se contentent pas d'explorer les environs de Figeac. Emportés par des autos rapides vers les plateaux des Causses, aussi persévérants qu'intrépides, ils arpentent avec leurs chiens racés, les contrées réputées giboyeuses entre toutes.

Au retour, les carniers sont vides ! Autrefois, il y a bien longtemps, il eût fallu des chars pour transporter les pièces royales qu'on pouvait abattre dans nos pays. Nos grands plateaux étaient balayés des vents et

des bourrasques, couverts de neiges quasi-perpétuelles...

Dans ces vastes solitudes, on voyait errer des troupeaux d'énormes éléphants, les mammouths couverts d'une grosse toison laineuse, redoutables par la puissance de leur énorme trompe et de leurs défenses ; des rhinocéros à larges narines déambulaient, ainsi que le castor, des ours, des cerfs, des rennes et des bisons erraient en bandes ou solitaires ; des bouquetins, des antilopes, des daims, des chevaux sauvages.

M. A. Viré fait défilé devant notre imagination stupéfiée la faune des régions aujourd'hui désertes où nos chasseurs ne trouvent plus rien !

Il ne s'agit point d'un rêve du grand savant. Les souterrains explorés (la grotte de Brengues, notamment) ont révélé, par exhumation de fossiles, l'existence de tous ces animaux disparus. Les ossements remis au jour par des habitants de Brengues et aussi par MM. Delpon, Casagnes, le Docteur Puel, de Figeac, Marcel de Serres, Armand Viré furent pour la plupart (en ce qui concerne du moins les plus intéressants) envoyés au Muséum d'Histoire Naturelle.

L'illustre Cuvier, lui-même, étudia ces restes fossiles et « rétablit les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont éloigné ou détruit les espèces ».

Mais la race humaine était bien primitive en ces temps si reculés !

Diplôme d'honneur. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. Mialaret, instituteur adjoint à Figeac, pourvu des baccalauréats mathématiques et philosophie, titulaire du brevet supérieur et du C.A.P., vient d'obtenir le diplôme d'honneur de l'Association Léopold Fallam.

Bien vives félicitations.

La Sainte-Cécile à Figeac. — Le concert public donné dimanche dernier, à 16 h. 30, à l'occasion de la Sainte-Cécile, au Théâtre municipal, a obtenu un beau succès.

Voici le programme qui a été parfaitement exécuté par nos sympathiques musiciens de l'harmonie « Les Artistes réunis » :

1. Vieux Camarade, Allegro, Teike. 2. Mireille, Overture, Gounod. 3. Adagio Cantabile de la 8^e Sonate (Quintette pour saxophones), Beethoven. 4. Parfum d'éventail, Nico Ghika. 5. La chaste Suzanne, Fantaisie, Gilbert.

Nos cordiales félicitations à M. Escudé, le distingué chef et à ses collaborateurs.

Cahus

Diplôme d'honneur. — Notre compatriote, M. Gaston Mialaret, instituteur adjoint à Figeac, vient d'obtenir le diplôme d'honneur de l'Association Léopold-Bellam. Nos félicitations.

Marcilhac

Fiat lux ! — « Et la lumière fut ». Un courant électrique en remplace un autre ; un départ s'effectue, une arrivée se produit ; ainsi le veulent le progrès et la vie.

Nous avions un courant continu ; nous le remplaçons par un courant alternatif. Le premier fonctionnait pendant un nombre d'heures déterminé, le second travaille de jour et de nuit. Le premier était entravé par les crues du Célé ou par les basses eaux, le second opère dans la plénitude de sa force génératrice. Quand les victoires humaines sont la résultante de l'effort, du labeur réfléchi et patient on est heureux d'en savourer les fruits.

On ne peut oublier les services rendus par l'usine Francoual. Au moment où le courant fourni par cette usine rentre, comme tout ce qui est terrestre, dans le néant des choses disparues. Nous remercions M. Francoual d'avoir été à une certaine époque un agent du progrès et un distributeur de bien-être.

Nous adressons également l'expression de notre gratitude à M. de Monzie, ministre, à M. Pradines, maire, et au Conseil municipal ; chacun ayant fait le nécessaire pour nous

— Rien.
— Comment ! Rien !
Il affirmait avec plus d'autorité encore :

— Oui, rien. Rien du tout. Si ce n'est rester calme et attendre.

— Attendez ! s'écria Danielle exaspérée. Mais c'est ce que nous faisons depuis trois jours.

— Je vous concède que c'est très pénible en effet. Mais quelque pénible que soit un fait, il faut toujours savoir le regarder en face et en tirer les conclusions que la raison nous dicte.

Danielle n'en revenait pas. Celui qu'elle avait traité de « bonhomme ridicule » lui en imposait. Elle l'écouait en songeant qu'il disait juste et qu'elle ferait bien de se conformer à son avis.

— Le départ précipité de votre mari et son inexplicable silence vous inquiètent, Madame, et c'est tout naturel, continuait-il. Mais veuillez réfléchir aux deux hypothèses possibles. Ou bien M. Aubin a tout simplement tardé à vous envoyer de ses nouvelles et il reviendra sain et sauf, dans quelques jours, — ou bien, ce qu'à Dieu plaise, il lui est arrivé malheur. Dans les deux cas, vous ne pouvez rien y faire et vous n'avez, je le répète qu'à attendre.

— Et s'il se meurt, loin de nous, dans quelque hôpital, ayant été victime d'un accident de chemin de fer ou d'auto !

— Vous le sauriez, Madame. Il ne voyagerait jamais sans avoir sur lui des pièces d'identité.

— S'il a été... oh ! je n'ose pas le dire... s'il a été assassiné.

— On aurait retrouvé son corps !

— Si...

Cette fois, elle n'acheva pas d'exprimer la supposition plus affreuse encore qui s'était présentée à son esprit. Célestin, d'ailleurs, ne lui en laissa pas le temps. Il se leva, et redevenant gauche, salua, prit congé.

Cependant, avant de partir, il répéta encore :

— Croyez-moi, Madame, attendez ! Et à Guillemette qui l'accompagnait jusque dans le vestibule, il dit de nouveau :

— Attendez !

Elles attendirent. Elles attendirent encore durant toute la journée, le cœur angoissé, l'oreille tendue, se demandant à chaque instant si la sonnerie du téléphone n'allait pas enfin retentir. Rien... toujours rien.

De plus en plus, Danielle s'énervait. Son visage, qu'elle avait oublié, ce matin, de farder, était devenu livide. Ses yeux cernés s'étaient démesurément agrandis. Ses membres étaient à tout moment secoués d'un mouvement convulsif.

— Il est mort !... Il est mort !... répétait-elle, d'une voix brisée.

Vainement Guillemette s'efforçait de la calmer. Elle était elle-même si moralement inquiète qu'elle ne parvenait pas à trouver des mots capables de rendre moins vives les appréhensions tronquées de sa belle-mère !

La nuit se passa dans d'horribles

transes qui devaient faire place, bientôt, à de plus affreuses réalités.

CHAPITRE VI

LE DRAME

L'attente consignée avec tant d'autorité par Célestin, ne fut pas, hélas ! de bien longue durée.

Le lendemain vendredi, de très bonne heure, un télégramme parvint à l'hôtel de l'avenue Kléber. Il était conçu en termes aussi brefs et aussi peu explicites qu'étrayants :

« Venez aujourd'hui, sans aucun retard.

« Le Séac'h ».

A d'angoissantes craintes succédait ainsi brutalement la certitude d'un malheur. Lequel ? Ni Danielle ni Guillemette n'eurent le temps de se le demander. Elles n'eurent pas le temps, non plus de s'abandonner à leur douleur. Après avoir échangé d'une voix tremblante, quelques paroles brèves, elles résolurent d'un commun accord, de se rendre toutes deux à Perros, sans perdre un seul instant.

Prendre le train était s'exposer à ne pas trouver à Lannion de correspondance immédiate et rapide. Elles montèrent dans l'une des deux puissantes voitures qu'abritait le garage de leur hôtel et s'engagèrent à une vertigineuse allure, sur la route de Bretagne.

Triste voyage, durant lequel, muettes toutes les deux, et comme anéanties, elles restaient les yeux fixés sur les campagnes fuyantes, sans même

les regarder et sans même les voir.

Une seule pensée les hantait l'une et l'autre. Que trouveraient-elles, au bout de cette course folle ? Celui qu'elles couraient rejoindre était-il malade, agonisant ?... Etait-il déjà mort ?... Arriveraient-elles à temps pour le revoir ? Seraient-elles privées de son dernier regard, de son dernier adieu ?...

Quelles que fussent les différences qu'il y avait entre cette jeune femme frivole et cette jeune fille sérieuse, elles vivaient ensemble les mêmes heures tristes, et une même souffrance torturait leurs cœurs.

Versailles, Dreux, Mortagne, Alençon passèrent, sans qu'elles y prissent garde, sans qu'elles eussent seulement l'idée de se demander le nom des villes qu'elles traversaient.

A Mayenne, le chauffeur, un peu fatigué, sollicita la permission de s'arrêter pour prendre un léger repas. Danielle et Guillemette essayèrent, elles aussi, d'absorber quelque nourriture. Ce fut en vain. Abregeant la courte halte, encore trop longue à leur gré, elles repartirent en toute hâte pour Fougères, Dinan et Saint-Brieuc.

A mesure qu'elles approchaient du but de leur douloureux voyage, la cruelle appréhension du malheur en présence duquel, tout à l'heure, elles allaient se trouver, ne faisait que s'accroître. Danielle regrettait maintenant d'avoir quitté Paris sans avoir demandé à Yvon les explications que son télégramme ne donnait pas.

(A suivre).

Feuilleton de « Journal du Lot » 11

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

— Alors, quoi ? Nous allons rester là, sans rien faire ! protesta la jeune femme, dont l'agitation avait atteint son paroxysme.

— Non, répondit la jeune fille. Mais, avant d'agir, il faut consulter des gens sérieux.

— Qui ? Je n'en connais pas.

— Ce n'était que trop vrai. Parmi les frivoles amis de Danielle, aucune n'était en mesure, à cette heure tragique, de lui donner un utile conseil.

Guillemette proposa de faire venir Célestin. Il était impossible aux deux femmes de se rendre rue de Châteaudun pour exposer aux yeux des employés et du public l'état lamentable de Mme Aubin. Mais le fondé de pouvoir venant avenue Kléber pourrait donner son avis.

Danielle discuta cette idée.

— Que veux-tu que fasse ce bonhomme ? Je l'ai toujours trouvé ridicule, et je ne le crois pas capable de nous tirer de peine.

Mais la jeune fille insista.

Bibliographie

NEVILLE CHAMBERLAIN
par
PIERRE BELPERRON

La plus affreuse des guerres menaçait l'Europe et les peuples entiers attendaient l'arrêt du destin, lorsque le Premier Ministre de Grande-Bretagne, M. Chamberlain, malgré ses soixante-dix ans, prit l'avion pour aller à Berchtesgaden arrêter Hitler sur le chemin de la guerre.

N'ayant rien obtenu, il repartit pour Godesberg et l'échoua encore; il envoya alors une lettre personnelle à Hitler, troisième échec, il insista et enfin se fut le mercredi 28 septembre, alors que la guerre semblait inévitable, la remise à vingt quatre heures de la mobilisation allemande et la réunion des Quatre à Munich. Le monde respirait, et si la paix n'était pas gagnée pour toujours, le spectre de la guerre reculait.

C'est en hommage au « Messager volant de la Paix » que Pierre Belperron a écrit ce *Chamberlain*, en témoignage de reconnaissance à cet homme, dont l'initiative et la ténacité ont évité à l'Europe la pire des catastrophes.

Fils du grand Joseph Chamberlain, l'homme de la guerre du Transvaal, frère de sir Austen Chamberlain, l'instigateur de Locarno, Neville Chamberlain fut un grand industriel avant de devenir, comme son père, maire de Birmingham pendant la guerre. Pousé par Mme Chamberlain, il entra à cinquante ans aux Communes, fut plusieurs fois ministre, puis le chancelier de l'Échiquier, célèbre pour avoir diminué les impôts, et enfin Premier Ministre, quand M. Baldwin se retira après l'abdication d'Édouard VIII.

La vie de cet homme, toute de droiture, de travail et d'énergie, explique comment il sut faire le mois dernier le geste nécessaire pour sauver la paix au bord de l'abîme.

Un volume in-8°. Prix : 3 fr. 50 — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

LES ANNALES

Quelle était la politique traditionnelle de l'Angleterre en 1712? On le verra dans les *Annales* du 25 novembre, d'après la vie du duc de Marlborough, par son descendant Winston Churchill. On lira dans ce même numéro une curieuse enquête: l'Argent fait-il le bonheur? de fort jolies pages sur l'admirable Monsieur Vincent de Paul, sur l'Art Étrusque, sur la vie du fameux Riiz qui devait être l'hôtelier des rois, sur la bataille des Falkland et enfin, une étonnante relation de voyage « Chez les Maoris coupeurs de têtes ». Partout, ce numéro, 3 francs.

Vient de paraître :

LA GYMNASTIQUE ATTRAYANTE A L'ÉCOLE PRIMAIRE

(Leçons, exercices, jeux, danses avec balles, ballons, cerceaux, cordes, coussins)

par Mme Ch. COLAS-SAUZON

en collaboration avec Ch. Colas instituteur

Préface de M. BÉAUCÉ,

Inspecteur d'Académie du Lot

(Chez M. Ch. Colas, 41, Bd Gambetta, Cahors, 14 fr.; franco : 15 fr. 50. Compte de Chèques Postaux, Toulouse (119-65).

Dans
la Mode Pratique
tout est si pratique et vraiment élégant!

Tous les jeudis :

1^{fr.} 25

Abonnement 1 an : 48 fr.
50 ou 55 fr. avec prime.

Envoyer mandat-poste (pas de mandat-carte)

à la Mode Pratique,
49, av. de l'Opéra, PARIS

N'oubliez pas d'avertir ?

La route, la rue ont des emûches : les obstacles imprévus.

En doublant, méfiez-vous de la voiture qui vient en face de vous et dont vous appréciez mal la vitesse.

Ralentissez beaucoup aux croisements : votre vue est limitée.

Ne doublez jamais dans un virage ; ni au sommet d'une côte.

Ne vous fiez pas à un passage à niveau ouvert.

La route devant vous n'est pas forcément libre : un accident, un camion en panne, un arbre déraciné peuvent l'obstruer.

Vous ne connaissez que la portion de route que vous avez en vue, et encore un troupeau peut sortir d'un champ, un piéton sur le bas côté peut traverser, un cycliste peut tomber, un gros véhicule peut vous cacher un danger.

En conduisant, ne soyez pas distrait.

Agir ainsi démontre vos qualités de bon conducteur. C'est ainsi qu'ont

toujours fait les Vieux du Volant, aussi forment-ils l'élite des automobilistes. Si vous conduisez depuis au moins quinze ans sans avoir eu d'accident grave, vous pouvez poser votre candidature pour y être admis. Tous renseignements vous seront envoyés gratuitement sur simple demande adressée aux Vieux du Volant, 10, rue Pergolèse, à Paris.

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être envoyés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cahors à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT
50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Essuie-glace obligatoire sur toutes les automobiles

L'article 22 du code de la route : *Organes de manœuvre, de direction et de visibilité*, stipule que le pare-brise doit être muni d'un essuie-glace à la fois automatique et pouvant être manœuvré à la main en cas de défaillance de la commande mécanique.

Un nouvel arrêté publié, au *Journal officiel*, établit que :

A partir du 31 décembre 1938 toute voiture neuve mise en circulation devra être équipée de l'essuie-glace conforme à la description ci-dessus rappelée.

A partir du 30 juin 1939, les autobus et autocars, les camions de plus de 3.000 kilos de poids total en charge, mis en circulation avant le 1^{er} janvier 1939, devront être équipés dudit essuie-glace.

Enfin, au 31 décembre 1939 tous les véhicules circulant en France devront avoir l'essuie-glace automatique et à main.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 de réductions

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)
1, RUE DES CAPUCINS, 1

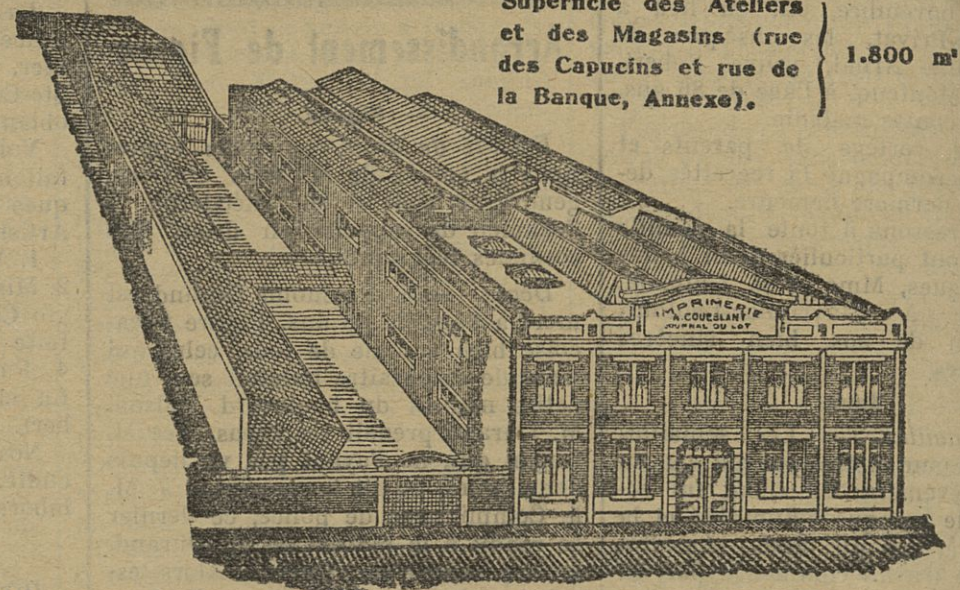
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS						
OMNIB.	EXP.	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	OMNIB.	EXP.	EXP. MIXTE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE	EXP. RAPIDE
PARIS (Orsay) dép.	10 15	10 28	10 41	10 54	11 07	11 20	11 33	TOULOUSE... d.	3 58	8 35	9 33	13 25	15 50	17 20
PARIS (Aust.) dép.	10 28	10 41	10 54	11 07	11 20	11 33	11 46	MONTAUBAN... d.	6 11	9 17	10 50	14 06	16 35	18 21
LIMOGES (arr.)	15 29	15 42	15 55	16 08	16 21	16 34	16 47	CAUSSADE... d.	6 50	9 56	11 15	14 31	17 16	18 52
LIMOGES (dép.)	15 43	15 56	16 09	16 22	16 35	16 48	17 01	LABENQUE... d.	7 26	10 32	11 51	15 07	17 52	19 38
BRIVE... (arr.)	17 03	17 16	17 29	17 42	17 55	18 08	18 21	CIEURAC... d.	7 34	10 40	12 00	15 16	18 01	19 47
BRIVE... (dép.)	17 17	17 30	17 43	17 56	18 09	18 22	18 35	SEPT-PONTS... d.	7 44	10 50	12 10	15 26	18 11	19 57
GIGNAC-CRESSENSAC... d.	8 14	12 23	17 9	18 3	18 7	18 11	18 15	CAHORS... (arr.)	7 50	10 56	12 16	15 32	18 17	19 53
SOULLAC... d.	8 50	13 36	17 46	18 52	19 0	19 4	19 8	CAHORS... (dép.)	8 13	11 19	12 39	15 55	18 40	20 16
CAZOULES... d.	9 19	14 05	18 15	19 21	19 25	19 29	19 33	ESPÈRE... d.	8 27	11 33	12 53	16 09	18 54	20 30
LA CHAP-DE-MARTEUIL... d.	9 23	14 09	18 19	19 25	19 29	19 33	19 37	ST-DENIS-CATUS... d.	8 40	11 46	13 06	16 22	19 07	20 43
NOZAC... d.	9 33	14 19	18 29	19 35	19 39	19 43	19 47	THÉDIRAC-PEYRIL... d.	8 53	12 00	13 20	16 36	19 21	20 57
GOURDON... d.	9 43	14 29	18 39	19 45	19 49	19 53	19 57	DÉGAGNAC... d.	9 2	12 09	13 29	16 45	19 30	21 06
Saint-Clair... d.	9 53	14 39	18 49	19 55	19 59	20 03	20 07	Saint-Clair... d.	9 10	12 17	13 37	16 53	19 38	21 14
Dégagnac... d.	10 4	14 40	18 50	20 00	20 04	20 08	20 12	GOURDON (I) d.	9 23	12 30	13 50	17 06	19 51	21 27
Thédirac-Peyril... d.	10 4	14 40	18 50	20 00	20 04	20 08	20 12	NOZAC... d.	9 30	12 37	13 57	17 13	19 58	21 34
Saint-Denis-Catus... d.	10 4	14 40	18 50	20 00	20 04	20 08	20 12	LAMOÛTE-FÉNEL... d.	9 33	12 40	14 00	17 16	19 51	21 37
ESPÈRE... d.	10 4	14 40	18 50	20 00	20 04	20 08	20 12	LA CHAP-DE-MAR... d.	9 45	12 52	14 12	17 28	20 03	21 39
CAHORS (arr.)	11 15	15 15	19 15	20 15	20 19	20 23	20 27	CAZOULES... d.	9 51	12 58	14 18	17 34	20 09	21 45
CAHORS (dép.)	11 45	15 45	19 45	20 45	20 49	20 53	20 57	SOULLAC... d.	10 4	13 11	14 31	17 47	20 12	21 48
SEPT-PONTS... d.	11 55	15 55	19 55	20 55	20 59	21 03	21 07	GIGNAC-CRESSENS... d.	10 32	13 00	14 20	17 36	20 01	21 37
CIEURAC... d.	12 11	16 11	20 11	21 11	21 15	21 19	21 23	BRIVE... (dép.)	10 57	13 25	14 45	18 01	20 16	21 52
LABENQUE... d.	12 18	16 18	20 18	21 18	21 22	21 26	21 30	BRIVE... (arr.)	11 56	14 24	15 44	19 00	21 15	22 51
CAUSSADE... d.	12 46	16 46	20 46	21 46	21 50	21 54	21 58	LIMOGES... (dép.)	13 20	15 48	17 08	20 24	22 40	24 16
MONTAUBAN arr.	13 19	17 19	21 19	22 19	22 23	22 27	22 31	LIMOGES... (arr.)	13 35	16 03	17 23	20 39	22 55	24 31
TOULOUSE... arr.	14 07	18 07	22 07	23 07	23 11	23 15	23 19	PARIS... (A.) arr.	18 52	21 20	22 40	25 56	28 12	29 48
								PARIS... (O.) arr.	19 4	22 32	23 52	27 08	29 24	30 60

St-Denis-près-Martel à Aurillac

St-Denis-près-Martel	4 50	9 15	14 44	17 58	18 43
Vayrac	4 58	9 23	14 50	18 4	18 48
Bétaille (arr.)	5 3	9 28	14 54	18 9	18 39
Puybrun	5 11	9 36	15 2	18 15	18 56
Bretenoux-Biars	5 29	9 44	15 10	18 24	19 3
Port-de-Gagnac	5 26	9 50	15 18	18 31	19 3
Laval-de-Cère	5 34	9 58	15 23	18 39	19 14
Lamativie	5 53	10 15	15 40	18 56	19 28
Siran (arr.)	6 7	10 30	15 54	19 10	19 51
La Roquebrou	6 25	10 43	16 5	19 22	19 53
AURILLAC... arrivée	7 13	11 20	16 40	19 58	20 24

(1) A lieu du 1^{er} Juillet au 26 Septembre.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC... départ	5 55	6 30	10 40	17 17	21 36
La Roquebrou	6 21	7 11	11 18	17 55	22 7
Siran (arr.)	6 4	7 22	11 29	18 6	22 1
Lamativie	6 43	7 36	11 43	18 21	22 31
Laval-de-Cère	6 56	7 51	11 58	18 30	22 46
Port-de-Gagnac	7 8	7 58	12 5 18 43	19 1	22 56
Bretenoux-Biars	7 8	8 13	12 19	19 6 35	23 1
Puybrun	7 15	8 20	12 26	19 13 23 11	23 11
Bétaille (arr.)	7 24	8 27	12 33	19 21	23 21
Vayrac	7 34	8 36	12 38	19 27 23 21	23 21
St-Denis-près-Martel	7 29	8 43	12 44	19 34 23 28	23 28

(2) Du 1^{er} Juillet au 26 Septembre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson... dép.	7 33	10 37	17 11
Sarlat... dép.	6 40	9 40	12 17 47
Cazoules... d.	7 34	10 34	12 31 18 12
Souillac... d.	7 50	10 50	12 46 18 17
Le Pigeon... d.	8 18	11 48	14 18 25
Baladou... Arrêt.	8 26	11 56	14 4
Martel... d.	8 34	12 04	14 11 18 34
St-Denis-p.-Mar.	8 50	12 20	14 19 18 42

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 36	10 10	13 16 40
Martel... d.	7 39	10 13	13 16 56
Baladou... d.	8 1	10 34	13 19 17 04
Le Pigeon... d.	7 47	10 42	13 22 17 12
Souillac... d.	7 55	10 59	13 31 17 30
Cazoules... d.	7 56	10 59	13 32 17 31
Sarlat... d.	8 27	11 30	14 28 19 10
Le Buisson... ar.	9 01	12 14	15 48

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE... dép.	10 15	15 45	19 45
CAPDENAC... d.	13 46	19 7 23 23	
FIGEAC... d.	2 20	7 17 11 17	20 13 31 23 43
Le Pournel... d.	2 45		